



**Assemblée des Français de l'Étranger  
XXXIII<sup>ème</sup> session 5 octobre – 9 octobre 2020**

**RÉSOLUTION DE LA COMMISSION COMMERCE EXTÉRIEUR,  
DÉVELOPPEMENT DURABLE, EMPLOI ET FORMATION**

**Résolution : COM/R.3/10.20**

**Objet :** Aide financière extraordinaire au réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) – France International

**L'Assemblée des Français de l'étranger,**

**CONSIDÉRANT QUE**

- Le ralentissement des activités du réseau CCI France International, causé par la pandémie, entraîne une forte baisse de leurs revenus (diminution des cotisations, absence d'événements, etc.) ;
- Le réseau CCI France International est un atout pour les Entreprises des Français de l'Étranger (EFE) et leur offre un accompagnement de proximité, efficace et complet ;
- Le réseau CCI France International souhaite soutenir et accompagner les EFE.

**DEMANDE**

Que le réseau CCI France International soit soutenu par des aides financières immédiates sous forme de subventions et de crédits.

<b>Résultat</b>	<b>Adoption en Commission</b>	<b>Adoption en Séance</b>
Unanimité		
Nombre de voix « pour »		7
Nombre de voix «contre »		
Nombre d'abstentions		3